

S.E.P.E Les Garaches  
ZI n°2 impasse du Pré Bernot,  
60 880 LE MEUX  
03 44 93 67 47  
SARL 814 546 883 RCS COMPIEGNE

Monsieur le Préfet  
Préfecture de la Somme  
51, rue de la République  
80000 Amiens

**Dossier suivi par** : Samuel Moison, Responsable de projet,  
03 44 83 67 47  
[samuel.moison@enercon.de](mailto:samuel.moison@enercon.de)

Le Meux, le 24 novembre 2016

**Objet** : Lettre de demande d'autorisation unique pour le parc éolien Les Garaches

Monsieur le Préfet,

Je soussigné Christof Buttner, Gérant de la Société d'Exploitation du Parc Eolien (S.E.P.E) Les Garaches, par la présente fait la demande d'autorisation unique pour les installations décrites ci-après, en application du Livre V – titre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement.

Cette demande s'inscrit dans le cadre du projet éolien Les Garaches, comportant 5 éoliennes Enercon de modèle E115 d'une hauteur totale en bout de pale de 193 m et deux postes de livraison, sur la commune d'Assainvillers (80). Les parcelles cadastrales concernées sont : W2, W21, W27, Z31 et Z33.

L'installation concernée par cette autorisation unique relève de la rubrique suivante de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2980 : Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs ;

1. Comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât à une hauteur supérieure ou égale à 50 m.

Nous vous prions de trouver ci-joint le dossier de demande d'autorisation unique comportant toutes les pièces nécessaires à son instruction.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Directeur de la S.E.P.E Les Garaches

Christof Buttner

